

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU LUNDI 22 SEPTEMBRE 2025

Date de convocation : 16 septembre 2025

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Délégations	CONSEILLERS			
	Présents	Pouvoirs	Absents	Votants
De la délibération n°25-125 à 25-126 incluse	26	05	07	31
De la délibération n°25-127 à 25-150 incluse	27	05	06	32
De la délibération n°25-151 à 25-152 incluse	26	05	07	31
Pour la délibération n°25-153	27	05	06	32
Pour la délibération n°25-154	26	04	07	30
De la délibération n°25-155 à 25-156 incluse	27	05	06	32

Secrétaire : Mme Élodie DUCASTEL

**PRÉSENTS** : M. PRIOLLAUD Maire, Mme. PERCHET, M. PIRES, Mme ROUZÉE, M. DUVÉRÉ, Mme LANGEARD, M. BAUCHARD, Mme OUADAH Adjoint, M. JUHEL, WUILQUE, Mme LETOURNEUR, M. GERMAIN, Mmes KOUYOUMDJIAN, VANDAMME, M. GAUTIER, Mme LEMAN, MM. BAZIRE, NIEL, Mme DUCASTEL, MM. FERRY, BRUN, ORTEGA (à partir de la délibération n°25-127) Mme LÉOSTIC, M. BALSAN, Mme LESAULNIER, MM. THOMAS, VALLEE Conseillers municipaux.

**ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

- Mme Anne TERLEZ ayant donné pouvoir à Mme Caroline ROUZÉE
- M. Daniel JUBERT Ayant donné pouvoir à M. Jean-Louis BAUCHARD
- Mme Maryline MICHAUD ayant donné pouvoir à Mme Elodie DUCASTEL
- M. Mikayil TOKDEMIR ayant donné pouvoir à M. Jean-Pierre DUVÉRÉ
- M. Marc RIVET ayant donné pouvoir à M. José PIRES

**ABSENT**: M. Charles SAVY

\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

**DÉLIBÉRATION : 25-148** Autorisation de garantie d'emprunts du bailleur Logement Familial de l'Eure pour l'acquisition de 30 logements locatifs intermédiaires situé côte de la justice à Louviers

Certifié exécutoire  
Par transmission en sous-  
préfecture

Le : **26 SEP. 2025**

Par affichage, le

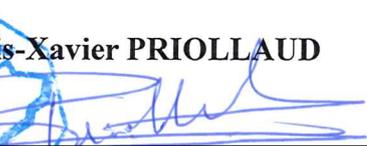
**26 SEP. 2025**

Fait à Louviers, le

**26 SEP. 2025**

Le Maire,

**François-Xavier PRIOLLAUD**



Accusé de réception en préfecture  
027212703755-20250922-25-148B-DE  
Date de télétransmission : 26/09/2025  
Date de réception préfecture : 26/09/2025

N°25-148

**AUTORISATION DE GARANTIE D'EMPRUNTS DU  
BAILLEUR LOGEMENT FAMILIAL DE L'EURE POUR  
L'ACQUISITION DE 30 LOGEMENTS LOCATIFS  
INTERMÉDIAIRES SITUÉS CÔTE DE LA JUSTICE À  
LOUVIERS**

**RAPPORT**

**Monsieur le Maire** rapporte que dans le cadre de l'opération d'acquisition de 30 logements locatifs intermédiaires, situés côte de la Justice, dans le lotissement Green Valley, Logement Familial de l'Eure, demande l'octroi des garanties d'emprunts de la Ville de Louviers sur ce dossier.

Pour rappel, l'opération Green Valley, prévoit la construction à terme de 280 logements, dont 110 maisons individuelles et 170 appartements, répartis entre accession libre, logements locatifs intermédiaires et logements locatifs sociaux.

Le montant prévisionnel du prêt s'élève à 7 320 656 € souscrit auprès de la Caisse d'Épargne.

En conséquence, « Logement Familial de l'Eure » sollicite la Ville de Louviers pour un accord de principe de garantie des emprunts à venir à hauteur de 30 % sous réserve de la garantie conjointe sur ce programme du Département de l'Eure et de l'Agglomération Seine-Eure.

Il est rappelé que la garantie d'emprunt constitue un engagement juridique de la collectivité, visant à faciliter l'accès au crédit pour les bailleurs sociaux, conformément aux articles L. 2252-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales, qui encadrent les conditions dans lesquelles une commune peut accorder sa garantie pour des emprunts contractés par un organisme de logement social.

Cette garantie ne deviendrait exigible qu'en cas de défaillance avérée du bénéficiaire, ce qui demeure exceptionnel dans le cadre d'opérations conduites par des bailleurs agréés et adossées à des plans de financement validés.

**DÉCISION**

**LE CONSEIL**, ayant entendu le rapporteur et après avoir délibéré,

**Vu** les articles L.2252-1 et L2252-2 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 2298 du Code Civil ;

**APPROUVE** le principe d'une garantie à hauteur 30 % sur le programme de rénovation immobilier situé concernant 30 logements locatifs intermédiaires pour des emprunts garantis sur le programme GREEN VALLEY estimés à 7 320 656 €.

**Adoptée par 31 voix pour, 1 abstention.**

**Pour copie conforme  
Le Maire,**

**François-Xavier PRIOLLAUD**



A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'François-Xavier Priollaud', is written over the printed name.